cerfa

n° 14465*01

# Ordonnance bizone

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

| Identification du prescripteur (nom, prénom et identifiant) | Identification de la structure (raison sociale du cabinet, de l'établissementet n° AM, FINESS ou SIRET) |
|---|---|
| Dr Benzaidi | Docteur Karim LACHGAR<br>Chef de service de Diabétologie-Endocrinologie<br>Hôpital Max Fourestier<br>403 avenue de la République<br>92000 NANTERRE<br>N° RPPS : 100001353126<br>N° FINESS : 920000577 |

Identification du patient
(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) (à compléter par l'assuré(e))
Mme CAACHER HADDA
n° d'immatriculation (à compléter par l'assuré(e))
née 26/3/1941

**Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)**

(AFFECTION EXONÉRANTE)

21.1.2025

Renouvellement d'une paire de chaussures orthopédiques sur mesures

Docteur Karim LACHGAR
Chef de service de Diabétologie-Endocrinologie
Hôpital Max Fourestier
403 avenue de la République
92000 NANTERRE
N° RPPS : 100001353126
N° FINESS : 920000577

**Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée**

(MALADIES INTERCURRENTES)

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du Code pénal, article L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).

IMPRIMERIE COSTE 07200 AUBENAS S 3321b